



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 13 IV 2019 RAPPORT FINANCIER

A – Analyse des Comptes annuels de 2018

Nous allons procéder à l'analyse du Compte de Résultat puis du Bilan.

A.1 – Analyse du Compte de Résultat

Comme l'année précédente, nous faisons la distinction entre le résultat de fonctionnement et le résultat sur activités.

A.1.1 – Compte de Résultat de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement résultent :

- Essentiellement de 2 types de ressources :
 - o D'une part des cotisations versées par les membres qui passent de 1 875 € avec 63 cotisants en 2017 à 2 445 € avec 86 cotisants en 2018. La cotisation par personne reste à 30 € depuis l'année 2017,
 - o D'autre part des subventions versées par les collectivités locales qui passent de 4 200 € en 2017 à 3 700 € en 2018,

Ainsi le total des ressources de fonctionnement passe de 6 075 € en 2017 à 6 145 € en 2018.

Elles ont permis de financer en 2018 les dépenses suivantes :

- Les frais informatiques liés à la maintenance d'un site internet pour la somme de 1 111,15 €,
- La dotation aux amortissements d'une remorque pour transporter le broyeur et d'un pulvérisateur d'une valeur de 235,23 €
- Et un ensemble de frais composés d'achats de fournitures de bureau, de documentation technique et de petit matériel, des assurances, des frais de réception à l'Assemblée Générale et des frais postaux d'une valeur globale de 1 123,61 €

Ainsi le montant des dépenses de fonctionnement passent de 1 002,70 € en 2017 à 2 469,99 € en 2018.

Et l'excédent net de fonctionnement passe de 5 072,30 € en 2017 à 3 675,01 € en 2018.

A.1. 2–Compte de Résultat des Activités et Evènements



C° Mairie de Callian

La présentation permet de distinguer, pour chaque ligne, les dépenses et les recettes par activité, du quel il en résulte une valeur nette.

Analysons les postes les plus importants en valeur :

- L'identification des variétés d'oliviers s'est poursuivie avec Monsieur Remi PECOUT dans plusieurs parcelles appartenant aux membres de l'Association, pour une valeur nette de 815 €,
- La formation interne correspond aux dépenses des formateurs desquelles est déduite la participation des membres pour une charge nette de 203 €,
- La création et l'édition des brochures N°1 sur les recettes d'olives et N°2 sur Les Oliviers remarquables et les Moulins de Mons ont entraîné une dépense nette de 689,42 €,
- Les frais de création et de réalisation de plusieurs publications composées essentiellement d'un rapport sur «La Stratégie Oléicole en Pays de Fayence» et de bulletins d'informations sur les activités de l'association pour un coût global de 522 €,
- Nous passons succinctement sur les autres dépenses et recettes liées à l'entraide, le prêt de matériel, la préparation d'un film et la communication et promotion pour un coût net de 135,67 €

Ainsi la dépense nette des différentes Activités et Evènements passe de 3 107,89 en 2017 à 2 365,08 € en 2018.

A.1. 3-Résultat Final

Avant prise en compte des éléments exceptionnels et des produits financiers, en agrégeant l'excédent de fonctionnement et la perte nette liée aux activités et événements, il en résulte un résultat d'exploitation qui passe de + 1 964,41 € en 2017 à + 1 309,93 € en 2018.

Ainsi, après incorporation des produits et charges exceptionnels et des produits financiers, il en résulte un excédent net de 1 673,00 € en 2017 contre une perte nette de 82,20 € en 2018.

A.2 – Analyse du Bilan

L'actif du bilan est représenté essentiellement par ses liquidités qui passent de 6 376,99 € en 2017 à 2 968,66 € en 2018. Il faut y ajouter l'achat d'une remorque d'une valeur de 795,23 € amortie sur 5 ans et d'un pulvérisateur thermique d'occasion d'une valeur de 175 € amorti sur 1 an. Le montant des capitaux propres, qui correspond à l'actif moins les dettes et les cotisations payées d'avance, passe de 5034,57 € en 2017 à 4 952,37 € en 2018.



C° Mairie de Callian

Nous demandons à l'assemblée des membres ici présents de bien vouloir affecter le Résultat de l'exercice 2018 de -82,20 € au Compte de Report à Nouveau.

B - Présentation du Budget Prévisionnel de 2019

Commençons par analyser les recettes prévisionnelles.

Elles résultent :

- Des cotisations annuelles sur la base de 83 membres et de 30 € par personne qui s'élèvent à un montant arrondi de 2 500 €,
- Des subventions provenant :
 - o De la Communauté des Communes du Pays de Fayence, d'une valeur de 4 000 €,
 - o De la Commune de Callian à hauteur de 300 €.

Ainsi le montant des recettes prévisionnelles totales devrait s'élever à 6 800 € en 2019 contre un montant estimé de 7 050 € en 2018.

Ces recettes permettent de financer le fonctionnement de l'association, à savoir :

- D'une part les Dépenses de Fonctionnement pour un total de 1 480 € en 2019 contre 1 780 € en 2018,
- D'autre part les Activités de l'Association desquelles est déduite la participation des membres usagers, pour un total net de 5 288 € en 2019 contre 6 993 € en 2018, sachant qu'il y a 4 postes importants en valeur :
 - o La suite de l'Analyse Variétale dans les parcelles d'oliviers des membres pour la somme de 900 €,
 - o L'élaboration d'un Film sur la variété des olives pour un montant de 1 332 €,
 - o Plusieurs formations pour un montant net de 1 888 €,
 - o Une nouvelle brochure et des bulletins d'une valeur de 1 018 €.

Ainsi, après déduction de toutes ces dépenses, le résultat prévisionnel, incluant les intérêts du livret A, se monterait en 2019 à un faible excédent de 82 € contre une perte en 2018 de 1 673 €.

Après cette présentation, aujourd'hui lors de l'Assemblée Générale Annuelle, ce budget prévisionnel est soumis à vos suffrages.

Dominique Massé, Trésorier